



BASSINS

Informations Conseil Communal 28 octobre 2020

Wifi 1 : SALLE_GYM_BASSINS_BACK

PWD : BoisSuisse2015

Wifi 2 : SALLE_GYM_BASSINS_FRONT

PWD : BoisSuisse2015

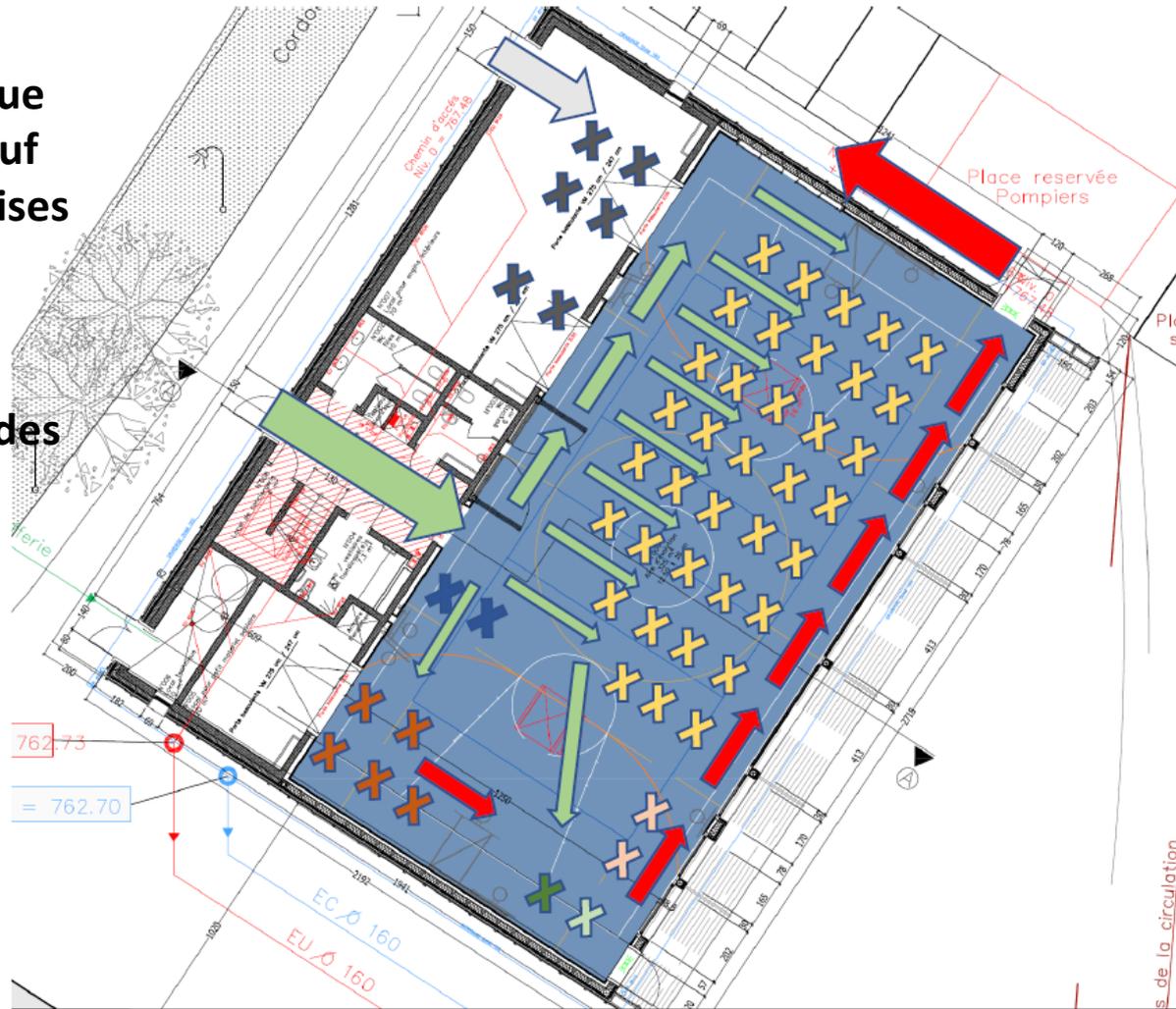


BASSINS

Plan Covid-19 salle polyvalente

**Port du masque
obligatoire sauf
lors de vos prises
de parole**

**Désinfectant des
mains**





BASSINS

Actions Romande Energie

- Initial BCV
- 1120

R 5109.60.52 DE DEPOT
COMMUNE DE BASSINS
BASSINS

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS PLACONS/INSCRIVONS SOUS LE DEPOT NO. R 5109.60.52
LA(ES) VALEUR(S) SUIVANTE(S) :

COMPTABILISEE(S) AUPRES DE: SIX SIS AG.

CHF	1.120	ACT NOM CHF 25 ROMANDE ENERGIE HOLDING SA, MORGES	NO. VALEUR 2.560.733 ISIN CH0025607331
		NO 1096 = 1.120	
		AU NOM DE: COMMUNE DE BASSINS	- ENDOSSE

- 2015-2016
- 225



Banque Cantonale Vaudoise

DECOMPTE DE TRANSACTION
"HORS-BOURSE"

125/1249/14076



BASSINS

Actions Romande Energie

En outre, les Statuts de REH prévoient que le Conseil d'Etat désigne 6 des 11 membres du Conseil d'administration, alors que le canton détient 38,6% du capital social. Sur ces 6 administrateurs désignés par le Conseil d'Etat, deux représentent également les intérêts des Communes.

b) Convention d'actionnaires

Une convention d'actionnaires de 2005 institue un droit de préemption réciproque entre les signataires (Etat de Vaud, 120 Communes vaudoises et la BCV). Ainsi, en cas d'intention de vente, l'actionnaire signataire de la Convention doit d'abord proposer ses actions aux autres adhérents à la Convention, au cours moyen des 12 mois précédents l'annonce. La convention d'actionnaires facilite ainsi le transfert d'actions entre signataires à une valeur déterminable. Si aucun autre signataire de la convention n'est intéressé, le "vendeur" peut offrir ses actions sur le marché. Avec quelques fluctuations, la part du capital détenue par les signataires reste stable à un peu plus de 53%.

La Convention n'est pas une entente sur les votes. Elle est administrée (représentation, annonce de mouvements des titres détenus par les signataires, ...) par la Ville de Lausanne plus particulièrement par le Municipal, Directeur des Services industriels.

Les faibles fluctuations du taux d'actions conventionnées montre que la Convention est un outil adéquat pour assurer une stabilité de l'actionnariat majoritairement de droit public.



BASSINS

Actions Romande Energie

Etat Actions Romande Energie		
	Montant accordé par le CC	Montant BCV
Préavis 04/15	590 000.00	
Préavis 03/15	178 000.00	
Total	768 000.00	753 767.25
		plus frais
Nombre d'actions initial	1120	
Nombre d'actions 2020	225	
Nombre d'actions cédées	895	



BASSINS

Actions Romande Energie

Le Conseil Communal de Bassins,

vu le préavis municipal 03/15

ouï les conclusions du rapport de la commission des finances chargée d'étudier ce préavis

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder à la Municipalité la refonte et l'extension du parking manifestations pour le complexe sportif, scolaire et culturel, selon le mode de financement présenté.
- d'autoriser la Municipalité à vendre des actions de la Romande Energie pour un montant de 178'000.- CHF pour assurer le financement de cet objet.



BASSINS

Actions Romande Energie

Conclusion

La commission des finances à l'unanimité propose au conseil communal de Bassins d'amender le préavis 05/15 comme suit :

Accorder à la Municipalité un crédit extra budgétaire de CHF 178 000.-ch pour que les travaux puissent se terminer sur le complexe de la salle de gymnastique.

Pour le financement d'autoriser la municipalité à emprunter auprès d'un organe compétent et aux meilleures conditions du moment selon le mode de financement proposé.

Bassins, le 1^{er} juin 2015

Sylvie_Elben

François Martignier

Daengeli Bruno,

Robert Dutoit,

Bernard Treboux

Antoine Briachetti



BASSINS

Actions Romande Energie

vu le préavis municipal n° 4/15 du 11 mai 2015 et 31 août 2015
ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,
considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

d'accepter la cession d'actions de la société Romande Energie pour un montant de 590'000 CHF selon le cours du jour de la transaction;

d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre cette disposition selon les procédures légales en vigueur au moment de la cession des actions et selon le préavis tel que présenté.



BASSINS

Actions Romande Energie

Préavis 4/15 relatif à une demande de vente d'actions de Romande Energie pour trésorerie en fonction de la perte due aux comptes 2014 déficitaires

Comme le veut la règle, l'amendement est mis au vote avant le préavis et récolte 11 oui, 13 non et 5 abstentions.

Le préavis, non modifié, est alors soumis au Conseil. Il est approuvé par 20 voix contre 6, avec 4 abstentions.



BASSINS

Actions Romande Energie

- Préavis 4/15

Amendement au préavis 4/2015

Lors de la séance du 09.09.2015, la commission des finances a décidé de proposer un amendement au préavis ⁴5/2015.

Par conséquent elle propose la cession d'actions de la Romande Energie pour un montant de 300.000 CHF.

Bassins, le 13.09.2015.

Anne Treboux

Sylvie Elben

Herlinda Elmer

Antoine Briachetti

André Dunand

Laurent Renevier

Bernard Treboux



BASSINS

Actions Romande Energie

- La Municipalité regrette que cette question ait été posée lors des divers par le membre de la CoFin alors que le préavis au sujet du financement des taxes incluait justement la question de ces actions.
- Cette question fait un retour dans le passé de 5 ans alors que tous les exercices comptables ont été validés.
- **De plus, l'interpellateur était membre de la CoFin en 2015 et possédait TOUS les éléments en ses mains pour répondre à sa propre question.**



BASSINS

Séance du RAB

- Suite à l'interpellation de M. Bernard Treboux, la séance du RAB aura lieu :
- Le 9.11.2020 à la salle de la Couronne au 1^{er} étage à 20h00
- Le public est prié de s'annoncer au préalable (respect des règles du Covid-19)



BASSINS

Prochains débats

- Eclairage public selon plan d'investissements **14.12.2020**
- Route du Châtelard en fonction du crédit cantonal **14.12.2020**
- Modernisation des compteurs d'eau sous pression
- Parking souterrain Couronne décembre ou mars
- Statuts AISE 2021
- Statuts ORPC 2021
- Règlement émoluments en matière de constructions **décembre 2020**
ou mars 2021 voir STI
- Budget 2021 décembre 2020 **14.12.2020**
- Vente de l'arsenal **14.12.2020**

En vert nouveau

En rouge déjà annoncé



BASSINS

Préavis



BASSINS

Préavis 10/20

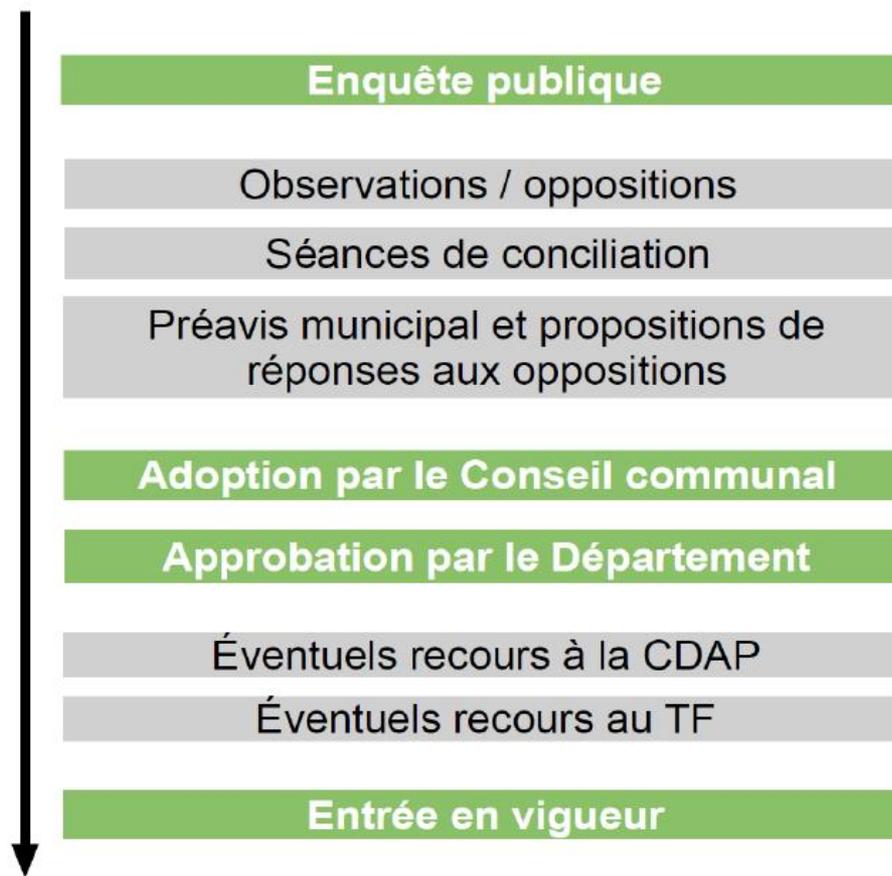
Monsieur Patrick CICERI du bureau Plarel



BASSINS

Procédures

Plan d'affectation communal





BASSINS

Quelques liens

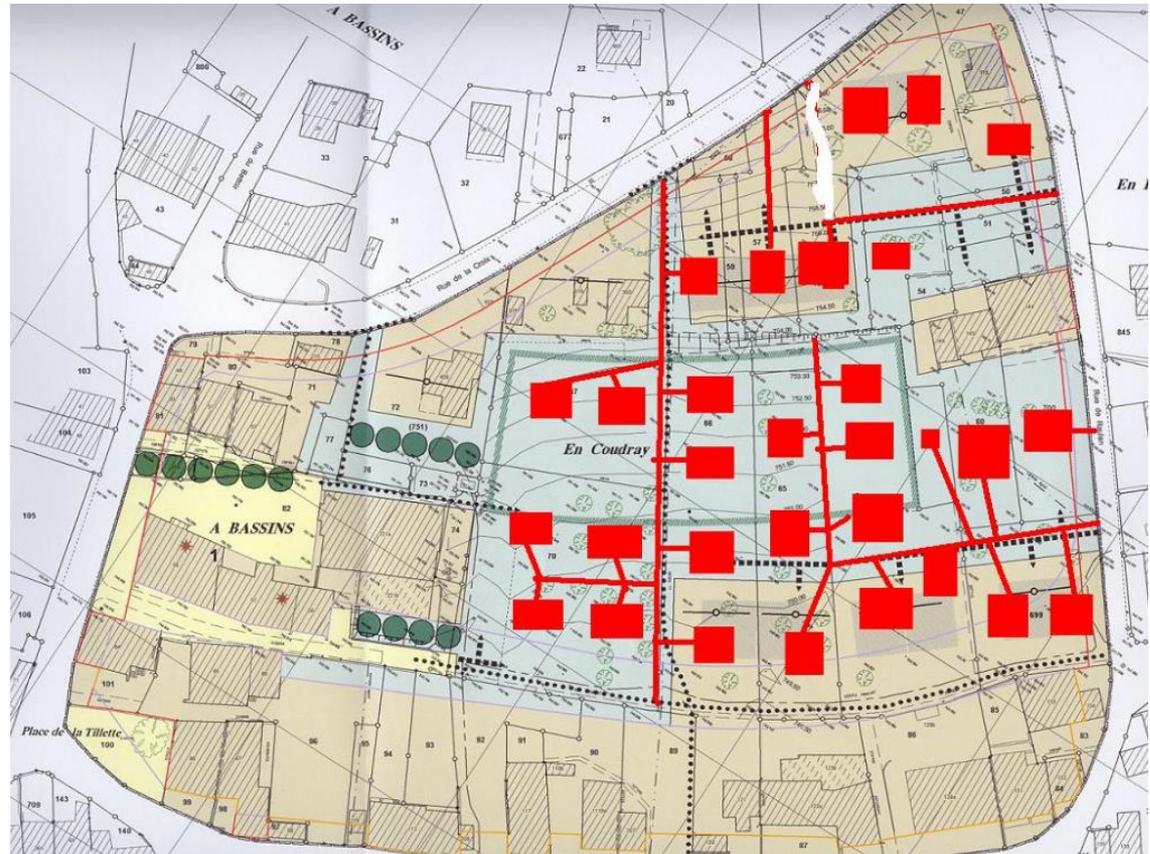
- [Procédure avec mise à l'enquête validité du PGA](#)
- [Plan opposition Sous Richard](#)
- [Opposition Cézille](#)
- [Opposition Coudray](#)
- [OAT47](#)
- [Opposition Dubois – Tomisawa 1](#)
- [Opposition Bandieri](#)
- [Opposition ProNatura](#)
- [Opposition Pidoux](#)
- [Opposition 2](#) Dubois – Sous-Richard



BASSINS

Préavis 10/20

Coudray 2003



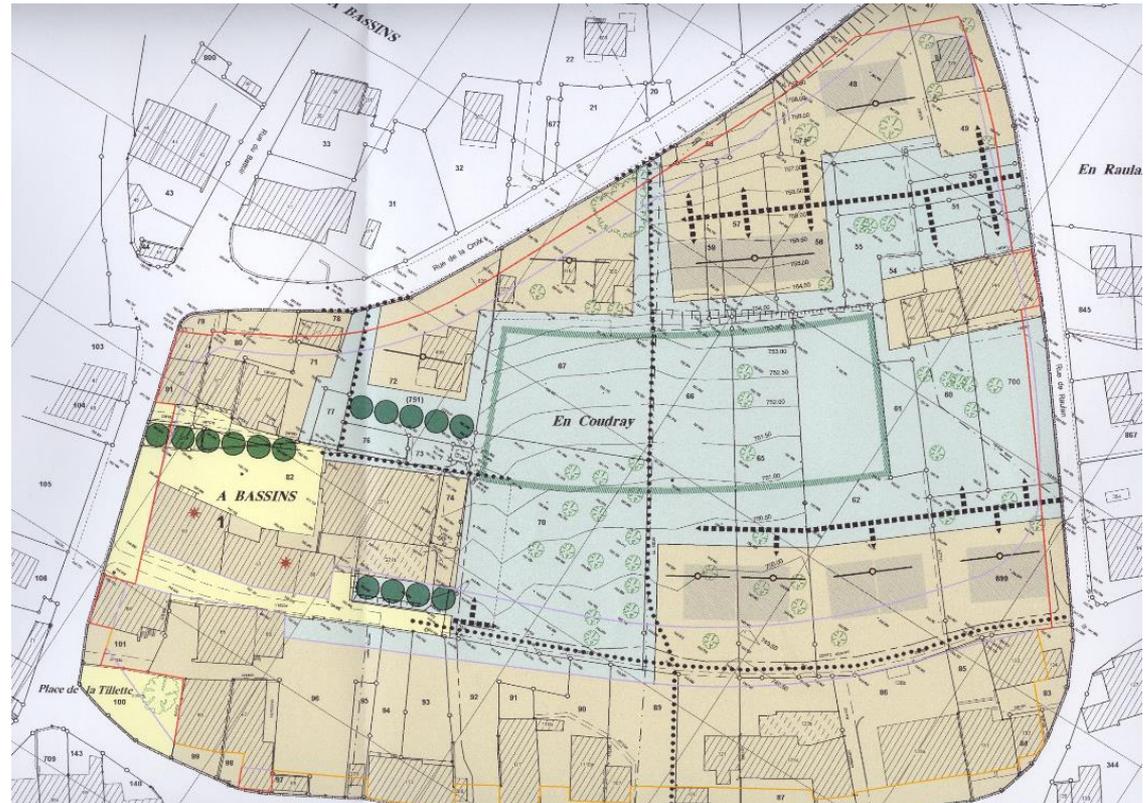


BASSINS

Préavis 10/20

Coudray 2007

CUS 0.6 sur
le haut





BASSINS

Préavis 10/20

Coudray 2007

Frais



BASSINS

Préavis 10/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 10/20 pour les raisons suivantes :

- **Sauvegarde des intérêts de la majorité de la population**
- **Si nous diminuons le cus de toutes les parcelles construites quid en cas d'incendie et de reconstruction ???**



BASSINS

Préavis 10/20

La Municipalité demande d'accepter le préavis 10/20 pour les raisons suivantes :

- **Possibilité donnée aux opposants de pouvoir débattre avec le Canton**
- **Plus de répondant communal mais cantonal**

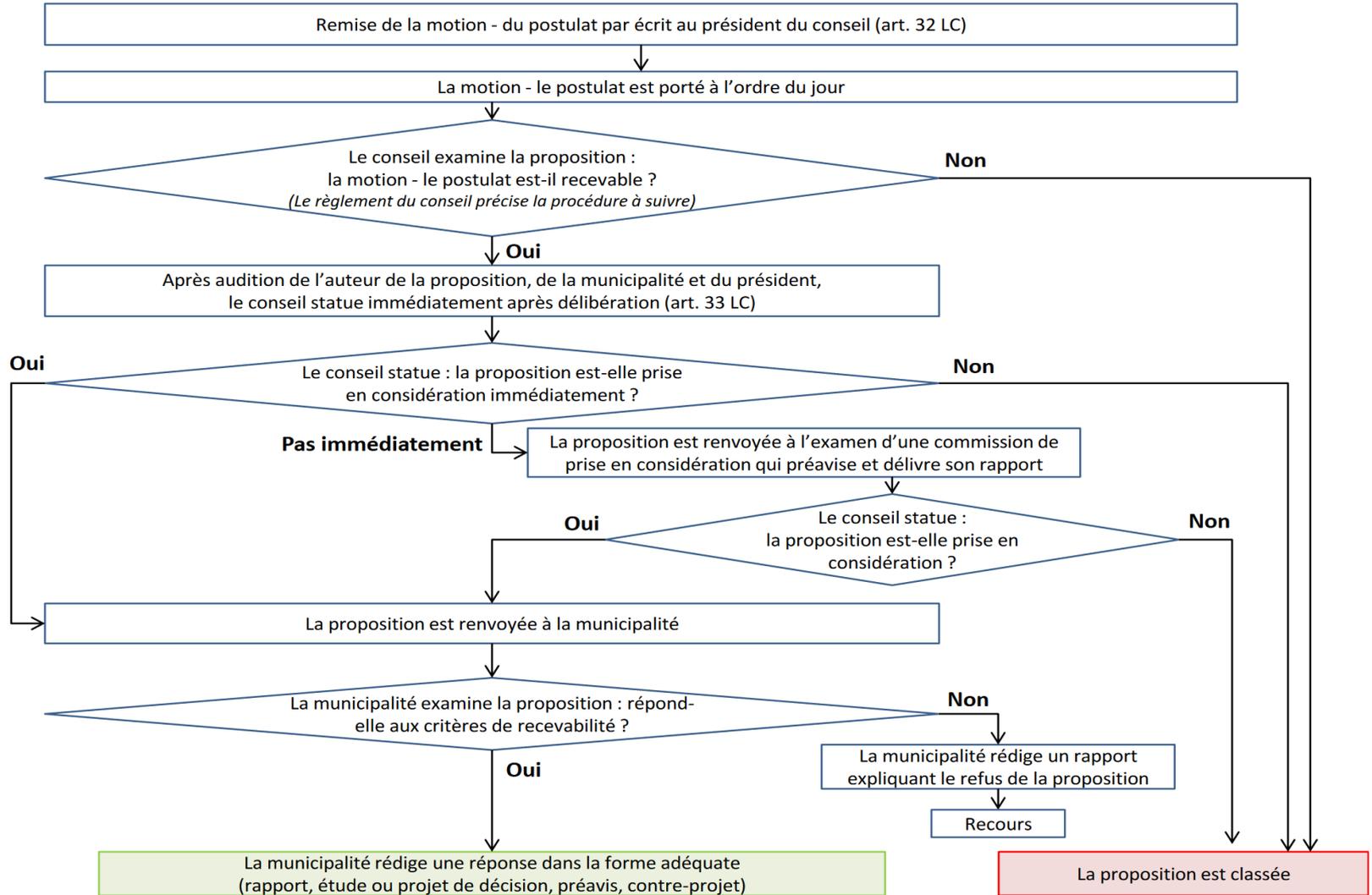


BASSINS



BASSINS

Traitement d'une motion - d'un postulat





BASSINS



Service des communes
et du logement

Traitement d'une interpellation

